

Prairie humide

(2.3.1 *Molinion*)



La prairie humide (*Molinion*) est une formation herbacée liée à la présence d'une nappe fluctuante à faible profondeur. Ce groupement, qui doit son existence à une utilisation pour la production de litière, est menacé par l'abandon progressif de ce type de pratique en raison du faible intérêt économique de son exploitation.

La prairie humide figure parmi les milieux les plus menacés de Suisse et se distingue par sa richesse floristique exceptionnelle, de nombreuses plantes rares lui étant exclusivement liées. Cette diversité dépend cependant étroitement du mode de gestion, ce milieu étant particulièrement sensible à l'engraissement, au drainage ou à un abandon de l'entretien.

Ce milieu est inscrit à l'annexe 1 de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN).



Molinion des Prés de Faverges, Bois de Jussy (2010)



La forte régression de la prairie humide, observée en particulier en Suisse occidentale, est liée à l'intensification des pratiques agricoles (drainage, engraissement) ou à l'abandon de l'exploitation.



- Entretien des zones humides en Suisse – Guide et recommandations pour l'entretien des prairies à litière et l'utilisation des produits de fauche, 1983. K. Meisterhans *et al.*, OFEFP.
- Manuel "Conservation des marais en Suisse", 1992-2002. OFEFP.
- Effets sur la faune des processus de récolte des prairies, Agroscope ART, 2010

LA PRAIRIE HUMIDE A GENEVE



La prairie à molinie est typiquement liée à la présence d'une nappe fluctuant à faible profondeur, ce qui génère des variations importantes du taux d'humidité du sol. Ce dernier est cependant généralement saturé en eau mais s'assèche en été.



Le sol est pauvre en calcaire et parfois acide en surface. Le taux de matière organique dans le sol est important mais la teneur en nutriments est faible. En effet, la saturation en eau empêche la libération des éléments nutritifs.



Ce milieu se caractérise par une strate herbacée haute (environ 1 mètre) où prédomine la molinie (*Molinia caerulea*), qui donne son nom au groupement. Une sous-strate constituée d'espèces de petite taille colonise l'espace de sol dénudé subsistant entre les touffes formées par la molinie.



D'origine humaine, la prairie à molinie est progressivement colonisée par la mégaphorbiaie, par les formations buissonnantes puis par la forêt en l'absence d'entretien.

L'ENTRETIEN DE LA PRAIRIE HUMIDE A GENEVE



Maintien de l'ouverture au sol, de l'apport de lumière pour la conservation de la flore.



Gestion de l'embuissonnement, maintien de 5 à 10% de buissons.



Intervention sur sol sec afin de préserver sa structure.



Intervention tardive (septembre-octobre) pour favoriser la flore et assurer la dissémination des graines.



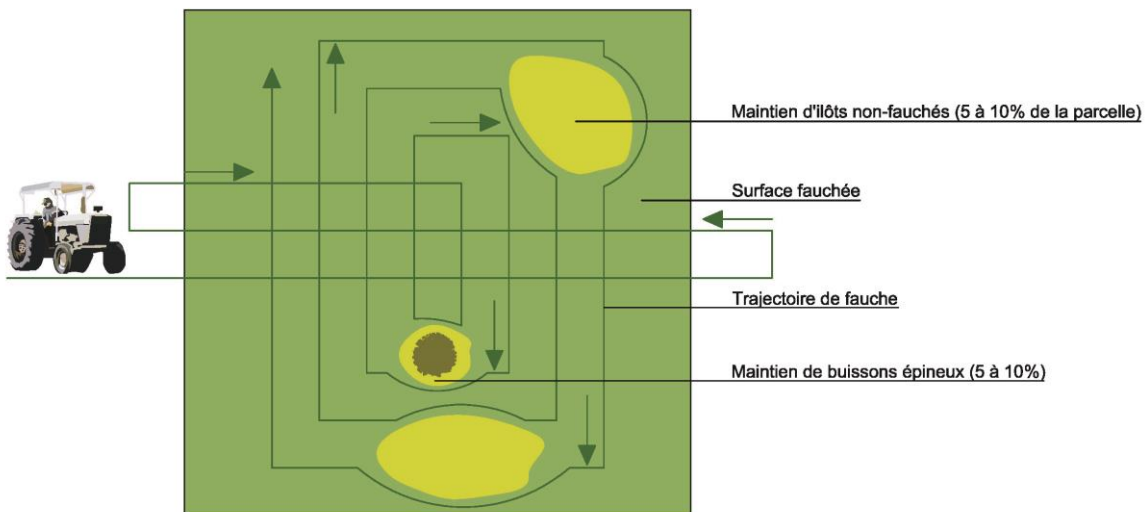
Maintien d'un ourlet non fauché d'une largeur de minimum 3 mètres en bordure de lisière, de haie ou de forêt ainsi que d'îlots non fauchés à fonction de zone refuge pour l'entomofaune.

Modes d'entretien

Opération :

- Coupe à une hauteur minimale de 10 cm pour limiter l'impact sur l'entomofaune et la petite faune vivant au sol.
- Coupe centrifuge, en direction des zones refuge (ourlets et surfaces non fauchées) pour permettre à la petite faune de s'y réfugier.

Schéma de principe de la fauche centrifuge (d'après Agridea)

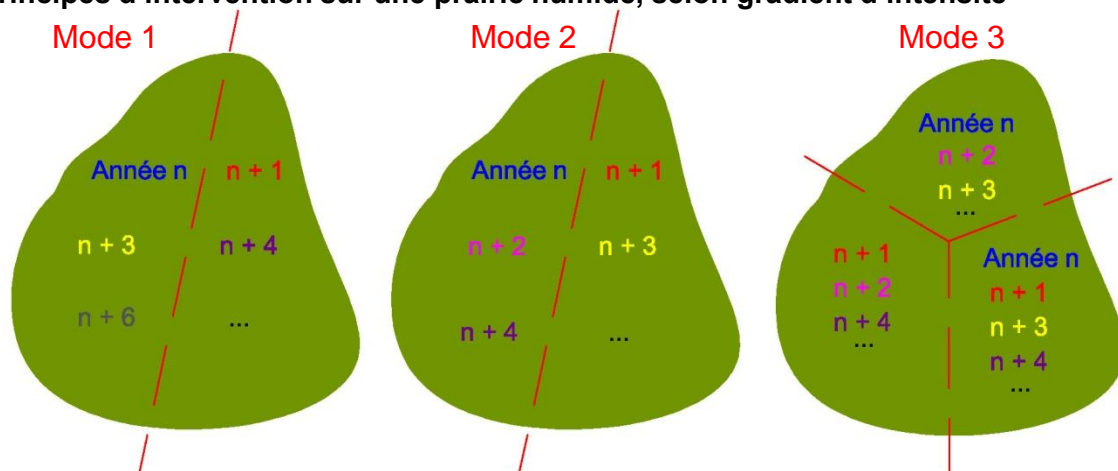


Maintien de zones non fauchées, Prés de Faverge, 2010

Fréquence/sectorisation

Choix parmi les 3 modes de gestion proposés ci-dessous selon un gradient d'intensité d'entretien, en fonction de la productivité de la parcelle.

Principes d'intervention sur une prairie humide, selon gradient d'intensité



Pas d'interventions : n + 2 ; n + 5

Mode d'entretien (selon gradient d'intensité)	1	2	3
Sectorisation	2 secteurs	2 secteurs	3 secteurs
% de surface entretenue/an	0 à 50%	50%	66%
% de zone refuge/an	50 à 100%	50%	33%
Intervention	N et N+1:1Sect. / an N+2: repos	1 secteur / an	2 secteurs / an

Période d'intervention

Fauche tardive (mi-septembre à mi-octobre), afin de permettre à l'entomofaune d'accomplir son cycle vital et aux plantes à floraison tardive d'arriver à fructification.

Remarques : Dans le cas de sites avec présence d'espèces sensibles et fortement concurrencées par la molinie, une fauche plus précoce (mi-août) est préconisée afin de limiter l'expansion de cette dernière.

En diminuant le nombre de coupes et surtout le nombre d'interventions de fanage ainsi qu'en augmentant la largeur de travail, l'impact sur la petite faune est considérablement réduit.

Matériel

- Pour la fauche : faucheuse à barre de coupe, faucheuse rotative (sans conditionneur), motofaucheuse à barre de coupe, débroussailleuse à lame, faux, à adapter en fonction de la taille et de la possibilité de mécanisation de la parcelle.
A proscrire : faucheuse-conditionneuse, broyeur (impact important sur la faune).
- Pour le conditionnement : faneuse, andaineuse, autochargeuse.

Machines utilisées pour la fauche



Y. Bourguignon

Fauçonneuse à barre de coupe



Y. Bourguignon

Motofauçonneuse à barre de coupe



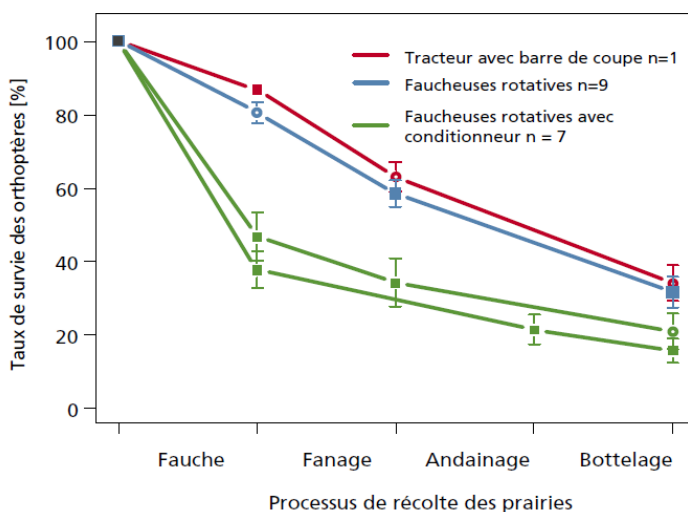
Y. Bourguignon

Fauçonneuse rotative à disque



ECOTEC

Débroussailleuse à lame



Taux de survie des orthoptères après les différentes étapes de la récolte. (source: rapport ART n°724)

Evacuation

- Export du produit de la fauche, afin de favoriser un appauvrissement du sol.
- Laisser le produit de coupe sécher au sol pendant minimum 3 à 7 jours. Ceci est suffisant pour la dispersion de la petite faune ainsi que pour la fructification des plantes.
- Une partie du matériel végétal peut être utilisé pour l'aménagement de tas en bordure de haie ou en lisière de forêt pour créer des structures favorables aux reptiles.



Fauche : 0.50 à 1.00 CHF/m²

ESPÈCES TYPIQUES



P. Prunier

Molinie (*Molinia caerulea*)



K. Peters

Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*)



P. Martin

Lotier maritime (*Lotus maritimus*)

ESPÈCES CIBLES MENACEES A GENEVE



ECOTEC

Orchidées (ici *Epipactis palustris*)



K. Peters

Laser de Prusse (*Laserpitium prutenicum*)

ESPÈCES TYPIQUES



Criquet des clairières (*Chrysochraon dispar*)



Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*)



ESPÈCES CIBLES MENACEES A GENEVE



Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*)



Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*)

ESPÈCE TYPIQUE



Grand nègre des bois (*Minois dryas*)

ESPÈCE CIBLE MENACEE A GENEVE



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)



ESPÈCE CIBLE MENACEE A GENEVE



Lézard agile (*Lacerta agilis*)



D. Baertschi

Milieux naturels

Structure et contenu des fiches

Légende des pictogrammes et codes couleurs utilisés

LE MILIEU EN SUISSE



Information générale, contexte



Photographies, schémas ou coupes



Menaces sur le milieu au niveau Suisse



Sélection de références bibliographiques

LE MILIEU A GENEVE



Hydrologie



Pédologie



Paysage



Evolution du milieu sans intervention

L'ENTRETIEN DU MILIEU A GENEVE



But



Contraintes



Coûts de la mesure



Gestion de la strate herbacée (végétation comprise entre 0 et 1.5 m)



Gestion de la strate arbustive (végétation comprise entre 1.5 et 6 m)



Gestion de la strate arborée (végétation ligneuse supérieure à 6 m)



Gestion par le pâturage

ESPECES TYPIQUES ET CIBLES



Plantes vasculaires



Lépidoptères (papillons)



Orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)



Coléoptères terrestres



Reptiles



Oiseaux